

LES HAUTS DE CALVIAC

Conditions générales de réservation

Conditions de réservation :

Le bulletin de réservation doit être dûment et correctement complété et signé. Ce qui vaut acceptation des clauses, des dispositions du règlement intérieur et des conditions particulières du village. La réservation ne deviendra effective qu'après notre accord et après encaissement par nos soins des arrhes de 25% du prix total du séjour. Le solde du séjour, devra être réglé intégralement au plus tard 30 jours avant la prise de possession du locatif. Dans le cas contraire, le logement sera remis à la location.

Le prix du séjour ne comprend pas la taxe de séjour (0,20€ par jour et par personne de plus de 12 ans pour 2011).

Le paiement de l'ardoise (consommations, vente à emporter, laverie) devra être réglé le vendredi soir (attention chèque non accepté sur place sauf pour les cautions).

Heure d'arrivée et de départ :

Les arrivées sont prévues le samedi à partir de 16h et les départs sont prévus le samedi avant 10h.

En cas d'annulation de la location par l'usager, les arrhes versées resteront acquises au propriétaire. Vous pouvez souscrire une assurance sous 10 jours ADAR (voir lien 2^{ème} page du contrat de location). Pour séjour retardé ou écourté aucune réduction ne sera consentie. En cas d'annulation par le propriétaire, une somme correspondant au double des arrhes versées devra être restituée au locataire.

Pour toutes les locations, cautions obligatoires :

De 200€ (chèque mis en dépôt non encaissé valant caution pour l'ensemble de la location et équipements qu'il contient).

De 50€ (chèque mis en dépôt non encaissé pour le ménage non effectué ou mal effectué en fin de séjour), il est rappelé qu'une prestation de 40€ peut être fournie à ce titre par les Hauts de Calviac pour les résidents ne souhaitant pas effectuer eux-mêmes ce ménage. Après vérification du locatif, les chèques de cautions seront renvoyés annulés par mail ou par courrier (fournir une enveloppe timbré à votre adresse) En cas de détériorations et après établissement de devis, la direction se réserve le droit de régler le problème dans un délais de 30 jours. Dans tous les cas il est toujours préférable de prévenir avant la fin du séjour de toute détérioration survenue.

Les animaux :

Ils sont autorisés mais seront facturés 1,50 euro par jour. Ils ne devront jamais être laissés seul dans le locatif et devront être tenus en laisse dans le village. De plus, les propriétaires veilleront aux aboiements intempestifs. La présence du carnet de vaccination à jour est obligatoire.

les barbecues :

Un grand barbecue au centre du village est à votre disposition, allumé et entretenu par nos soins.

Les autres sont formellement interdits.

le linge :

Le linge de table et de toilette n'est pas fourni (location de draps sur demande).

La piscine :

La piscine est accessible après passage à la douche (obligatoire), sans chaussures, avec maillot de bain réservé uniquement à la piscine pour le respect des règles d'hygiène.

Les véhicules à moteurs :

Des emplacements sont à votre disposition. Aucun véhicule ne circulera dans l'enceinte du village en dehors de votre arrivée et départ pour la tranquillité de tous et la sécurité des enfants. Les abords sont limités à 20Kms/h.

Aux non résidents:

Pour les personnes en visite/ journée: se présenter à l'accueil. Nous vous rappelons que la piscine est réservée au résidents.